



POUR NOUS

1er MAI 1942

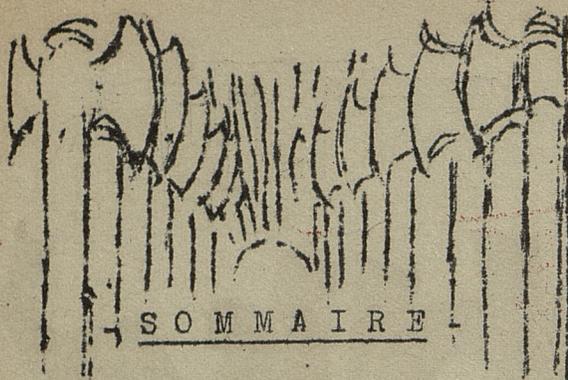


№ 31

ORGANE FRATERNEL DU STALAG VIA



1084
1084



SOMMAIRE

1er MAI, FETE DES TRAVAILLEURS

00000000

REVOLUTION NATIONALE ET LE TRAVAIL.

00000000

AJJO INTER KOMMANDOS

00000000

MISSION SCAPINI A HEMER

00000000

CHANSON DU STATAG

00000000

L'OFFICIER

00000000

EXPOSITION ARTISANATE

00000000

MOTS CROISES

00000000

CULTURE PHYSIQUE

00000000

RUBRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

00000000

CUISINE

00000000

PETITES ANNONCES

00000000

REVOLUTION NATIONALE

" Je reprendrai contre le capitalisme egoïste et aveugle la lutte que les souverains de France ont engagée et gagnée contre la féodalité - J'entends que notre pays soit débarrassé de la tutelle la plus méprisable: celle de l'argent."

(Maj. PETAIN - I-8-41)

" Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des "chances" données à tous les Français de prouver leur aptitude à "servir".

Seul le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie française. Aucun préjugé défavorable n'atteindra un Français du fait de ses origines sociales."

(Maj. PETAIN - II 20-1940)

" En réalité les causes de la lutte des classes ne pourront être supprimées que si le prolétaire qui vit aujourd'hui accablé par son isolement retrouve, dans une communauté de travail, les conditions d'une vie digne et libre, en même temps que des raisons de vivre et d'espérer.

Cette communauté, c'est l'entreprise. Sa transformation peut, seule, fournir la base de la profession organisée, qui est elle-même une communauté de communautés."

(Maj. PETAIN - I3-3-1941)



ATION ONALE & TRAVAIL.



...."Autrefois la règle générale était de considérer l'ouvrier comme un matricule, un matricule comme tant d'autres. Il entrait à l'usine, recevait un numéro et au gré de la prospérité ou des difficultés économiques, il était maintenu ou congédié.

Nous voulons nous autres poser une autre théorie; celle de l'homme collaborateur. Dans la Révolution du Maréchal, l'ouvrier ne sera pas considéré comme un matricule, mais comme un homme, un homme complet, un homme auquel on assurera un salaire qui lui permette de vivre et d'élever dignement sa famille... Le Maréchal veut et nous autres jeunes nous voulons tous que l'ouvrier soit désormais associé le plus intimement possible à la production; il faut que l'ouvrier, il faut que le patron, il faut que tous ceux qui collaborent à la production soient unis dans une même équipe, unis dans les bons comme dans les mauvais jours."

"La Révolution Nationale sera d'abord sociale." - La réalisation de ce programme social - pour tout dire! ce socialisme sans haine de classes - voilà ce que les jeunes non seulement attendent - mais sont décidés à lutter pour l'obtenir."

Georges Pélorson
Secrétaire Général de la
Jeunesse. (France 41)

Après la débâcle, au moment où tant d'usines tournent au ralenti (quand elles ne sont pas arrêtées faute de matières premières ou de débouchés) le gouvernement du Maréchal met tout en oeuvre pour procurer du travail à chacun.

D'autre part, sous couvert de libéralisme, l'on en était arrivé, depuis des années à négliger complètement le contrôle de l'économie du pays. Les trusts avaient accaparé les matières premières à leur profit. La loi du 16 août 1940 organise la répartition des matières premières, discipline la production et améliore la distribution.

D'ailleurs voici l'essentiel des lois qui en dépit des circonstances internationales marquent:
POUR L'AGRICULTURE.

- D'importantes mesures sont prises pour permettre aux ouvriers, étudiants et jeunes gens d'aider les cultivateurs.
- Constitution d'un fond nati-

- Plan de solidarité agricole de 1 milliard pour encourager l'attachement à la terre et donner à l'agriculture son statut social.
- Constitution de la Corporation Nationale Paysanne. (Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro).
- Limitation de la main d'œuvre étrangère (15-9-40)
- Interdiction des cumuls d'emploi (inscription au registre du commerce).
- Interdiction aux employeurs de diminuer les salaires.
- Indemnité aux travailleurs licenciés (31-12-40)
- Rétablissement des congés payés.
- Suppression de la retenue de 40% (sur salaire des heures supplémentaires.)
- Création de réfectoires - cantines - coopératives d'achats et de denrées alimentaires.
- Prime de 150 frs pour encourager les jardins ouvriers jusqu'aux plus modestes (200 m²).
- Application de la retraite aux vieux travailleurs: 1.350.000 bénéficiaires.
- Résorption du chômage par l'entreprise de grands travaux:
 - 1940 : 1.660.000 chômeurs
 - Déc. 1941 : 300.000 " "
- Equipement de la France : 46 milliards.
- A Paris : suppression de la zone - constructions d'immeubles - jardins, stades - agrandissement de la gare Montparnasse - prolongement du Métro.
- En Province : Reconstruction de 2.500 ponts - remise en état des voies ferrées et navigables - électrification de plusieurs lignes SNCF : Paris-Jyon - Brive-Montauban - Nîmes-Bordeaux - suppression des passages à niveau - amélioration des itinéraires routiers.
- Nouvelles cultures (Crou - Sologne - Vendée).
- Dans l'Empire : construction du Transsaharien Méditerranée-Niger - mise en valeur des territoires du Niger : 50.000 hectares de rizières - 150.000 hectares de terre à coton.
- Application de la Charte du Travail (SNCF, Marine de commerce, etc...)
- Création de familles professionnelles groupant les professions ayant des rapports économiques et sociaux.
- Assurances sociales obligatoires pour tout travailleur dont le salaire est compris entre 1.000 et 42.000 frs.
- Parution prochaine du nouveau régime des congés payés à l'avantage des travailleurs.
- Le 1er Mai devient JOUR DU TRAVAIL ET DE LA CONCORDE SOCIALE (Loi du 12-4-41).
- Réemploi obligatoire de tous les prisonniers rapatriés - Garantie du contrat de travail (30-6-41).
- Création d'un commissariat au reclassement des prisonniers rapatriés. (Tous détails seront publiés dans un prochain No.)
- Statut des ouvriers travaillant à domicile. (Loi du 1-8-41)
- Pour les 1.500.000 artisans, espérance d'occuper dans la France nouvelle la situation à laquelle ils ont droit.
- Création d'un service de l'artisanat. (11-40)

Centre d'informations M^l. PETAIN
Stalag - VI.A

ALLO!

INTER KOMMANDOS

Allo le Ko 473 ? ZOCCHETTI... ? Non, non ne réveille pas le Bolmetcher - VALENTE nous communiquerait-il ses derniers bobards ? FAU porte-t-il toujours des moustaches à la "beuer" ? - Félicite ROTAND le chanteur et bonjour à tous sans oublier le chauffeur limousin et l'auvergnat Roger BALESTA - Le "môme" toujours 100% raison veut-il faire connaissance avec un "pays" du Ko 812 ? ... Attendez, ne quittez pas.

Mademoiselle, passez nous le Ko 812 - oui 2 fois 6. Allo René ? Regrette-tu toujours ton pestis ? ... ça reviendra : ce n'est pas une raison pour "l'ouvrir si grande" surtout que les cuistots se défendent comme des lions. D'ail NIMBUS veille. Léon (Beraque 3) est satisfait mais "le Ventrachou" regrette les gamelles

d'antan. - Pour tous détails de stratégie consultez DESCHAMPS le sympathique nordique (comme son compatriote DEARY) - FOTO écrira à Borotra pour lui communiquer ses suggestions : entre sportifs... Le tandem CHOCHOY-ROUY bat toujours les records d'exemption de service. FAYNOT suit la mode féminine et MICKEY, mau... mau... mandoliniste tour de doigts - Le boyeur et DIONET sont atteints de la maladie du sommeil et attendent le sifflet du train pour se lever.

... Mais non ne coupez pas. Comment, le 481 ? Jules CHAIS adresse son meilleur souvenir à Gaston GUILLEMET et Gaston DESBONNET

Allo Mademoiselle, savez-vous que le Ko 121 possède un chanteur de classe, ODER, et un clarinettiste, PAPERET, et un accordéoniste, LEGER. - VIGNES et RITHE organisent des spectacles ou FIOUCET remporte gros succès dans la chanson d'é la corpe (de quoi rendre jaloux ROCOURT, le pécheur professionnel). - Pendant ce temps le parisien et BUFF KO "jouent au crevard" avec un gâteau de riz et, dans la chambre 3, le brigadier spécialiste de la soupe trouve qu'elle n'est pas assez cuite : avis à FREDO, cuisinier officiel. A propos, Mademoiselle si vous avez des haricots, adressez-les au Ko 121, les Toulousains en sont très friands.

Allo, voudriez-vous me passer le Ko 486. Comment, pas libre ? C'est regrettable. J'aurais été heureux de causer avec JEAN, le cuisinier flamand et RUY, l'homme de confiance qui met toujours tout le monde en boîte. - Le chef d'équipe "TITTO" doit rouspéter... après les joueurs de tarots qui discutent jusqu'à l'extinction des feux et qui attendent la dernière seconde pour se lever le matin.

Ecoutez, Mademoiselle, demandez le

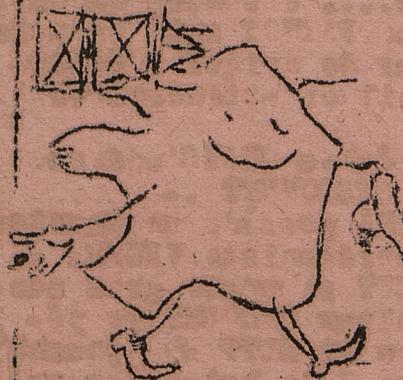
Ko 819... on nous dit grand bien à un accordéoniste BAUD et à un professeur de clarinette GAUDIN - Allo, le 819? Le corse AJGISI discute-t-il toujours avec DEBERNY? - Vous dites? - René FOITIERE continue ses portraits, MORETJ travaille à son établi... bon, je note. - Etienne MAURICE et G. MARTIGNON préparent à MERVAT leur 624ème farce: Bravo pour la jeunesse de l'Homme de confiance Bernard BOULIET - Est-ce vrai qu'au Ko 820 MICHON, POUSSÉ, SAMSON, DEVAACHE se distinguent en musique et chanson? que MIRAT est un conteur apprécié et que PAPA reste le champion incontestable du radio-crochet?



Félicitons MAURICE et toute l'équipe du théâtre - du 820 et du 475; à Pésques, ils ont monté 4 heures de spectacle et le gagnant de la tombola a remporté une pendule - RIEU a organisé une conférence sur le Maréchal... En propos, les Kos 367, 368, 374 ont adressé un livre d'or au Chef de l'Etat Français: le Stalag est tombé en pamoison devant un tel chef d'oeuvre. Bravo les Kos et participez joyeusement à l'exposition artisanale de Juin. - Pour tous détails consultez dans votre journal habituel "POUR NOUS" le Règlement complet.



LA MISSION SCAPINI à Hammes



Depuis plusieurs jours la nouvelle circulait: certains criaient déjà au bobard quand le 11 avril M. M. BERNIER et BAUD pénétraient dans notre citadelle de barbelés. Cha-

acun à admirer l'élégance discrète et bien française des délégués: Thi t'es biglé ces civils... des vrais! - ce sent si bon la France! Pendant que Mr BERNIER visitait le camp en compagnie de Messieurs les Officiers de la Kommandantur, Mr BAUD (ex-collègue et confrère IG, récemment libéré) voulait bien nous entretenir quelques heures. L'issue de la réunion Bernard FACROIX a publié un communiqué que vous lirez plus loin. Voici quelques détails et de discrètes indiscretions (à ne pas communiquer sous le sceau du bo-

bord). - Le Maréchal mieux que quiconque ressent nos préoccupations, nos craintes, notre lassitude, notre trouble. Pour nos familles, l'Ambassadeur Scapini réclamait dès décembre 1941 un crédit de 6 milliards. Les services compétents du Ministère des Finances n'ont pu accorder qu'un milliard, essentiellement réservé aux familles des P.G. ayant des enfants ou nécessiteuses, aux veuves de guerre et de captivité. Dans les mois prochains de nouveaux crédits seront alloués. Pour la protection de nos foyers, le gouvernement a renforcé par décret, la loi sur l'adultère. Des peines sévères seront appliquées à l'homme. Si le P.G. l'exige la femme pourra elle aussi tomber sous le coup de la loi.





Et la Classe ?
La libération
reste un des
soucis constants
du Maréchal.
Problème com-
plexe s'il en
fut, car contrai-
nement à ce que
nous imaginons
dans nos rêves

il se notifie chaque jour. Jamais
solution n'a paru plus délicate.
"En France on se f... de nous, on
nous oublie." Erreur, le Maréchal
l'a répété: "Tant que plus d'un mil-
lion de Français comprennent les é-
léments jeunes et vigoureux de la
Nation et la meilleure fraction de
son élite lencourageront en marge des
activités du pays, il sera difficile
de construire un édifice neuf
et durable." (12 août 1941).

Mais si nous comprenons les
nécessités françaises indiscutables
nous sommes ob-
ligés de tenir
compte des be-
soins économi-
ques allemands:
nous sommes in-
tégrés dans l'
économie de guer-
re du Reich. La
guerre sévit et
notre état de
prisonnier se
trouve en corrélation avec les o-
pérations militaires; en soulignant
la méfiance réciproque des deux
peuples, j'aurais presque soulevé
tous les aspects de notre situa-
tion.

Conclusion ? - Faire totalement
confiance au Maréchal: seul il pos-
sède tous les éléments pour JUGER
et DÉCIDER. Ceux qui ont entendu le
Délégué Scapini savent avec quelle
persévérance et quelle ardeur le

Maréchal dé-
fend nos inté-
rets. Certes
nous sommes plu-
plus exigeant
envers ce gou-
vernement que
nous ne l'avons
été avec aucun
gouvernement
du passé, oubli-
ant déjà avec facilité qu'en ces
temps de guerre, gouverner n'est
pas une sinécure et que les minist-
res actuels ont recueilli l'héri-



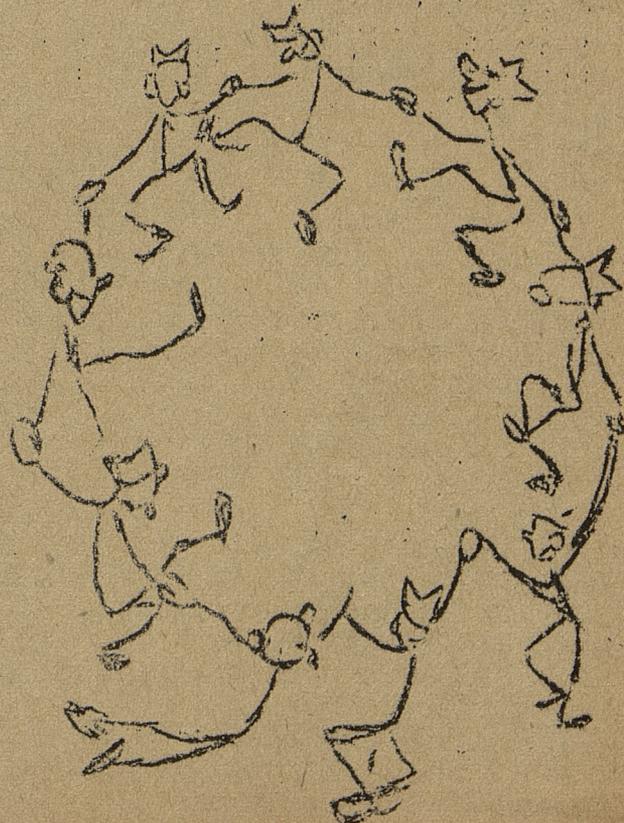
tage de la défaite.
Le pays souffre: 95% des gens ne
songent qu'à leur tube digestif;
le marché noir
sévit; l'argent
reste le veau
d'or No 1 et
les français
attendent une
victoire Alle-
mande, Américai-
ne, Anglaise ou
Russe... Quand
comprendrons-
nous que seule



une victoire pour nous-mêmes, une
victoire Française peut nous sau-
ver ?

Que la situation actuelle loin
de nous décourager nous fortifie.
En France et derrière les barbelés
se forge une
minorité ré-
volutionnaire,
sans souci de
classe, de cas-
tes ou de sec-
tes. Il ne s'
agit plus de
bonnes volon-
tés, comme l'a
proclamé Mau-
rice Pinot,
mais de volontés tout court. Que
les gars décillés à rester Français
à faire la REVOLUTION NATIONALE,
s'unissent fraternellement.

B. JETREMBIE



Refrain

Handwritten musical notation for the first system of the Refrain section. It consists of two staves: a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C), and a bass clef staff. The music features a series of rhythmic patterns with notes and rests, including some triplets and dynamic markings like 'p'.

Handwritten musical notation for the second system of the Refrain section. It consists of two staves: a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C), and a bass clef staff. The music continues with rhythmic patterns and notes, including some triplets and dynamic markings like 'p'.

Handwritten musical notation for the third system of the Refrain section. It consists of two staves: a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C), and a bass clef staff. The music continues with rhythmic patterns and notes, including some triplets and dynamic markings like 'p'.

Handwritten musical notation for the fourth system of the Refrain section. It consists of two staves: a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C), and a bass clef staff. The music continues with rhythmic patterns and notes, including some triplets and dynamic markings like 'p'.

Couplet

Handwritten musical notation for the first system of the Couplet section. It consists of two staves: a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C), and a bass clef staff. The music features a series of rhythmic patterns with notes and rests, including some triplets and dynamic markings like 'p'.

Handwritten musical notation for the second system of the Couplet section. It consists of two staves: a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C), and a bass clef staff. The music continues with rhythmic patterns and notes, including some triplets and dynamic markings like 'p'.

Handwritten musical notation for the third system of the Couplet section. It consists of two staves: a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C), and a bass clef staff. The music continues with rhythmic patterns and notes, including some triplets and dynamic markings like 'p'.

L O F F I C I E L

COMMUNIQUE DE L'HOMME DE CONFIANCE
à la suite de la visite des délégués de la Mission Scapini.

1. Liaison mensuelle avec le Maréchal.

Le Maréchal est parfaitement renseigné sur l'état physique et moral des prisonniers. Une liaison mensuelle est assurée entre la Mission Scapini et lui-même par un délégué. L'un de ceux que nous avons vu a été reçu personnellement par le Maréchal, le 15 janvier, et l'entretien a duré une heure.

2. Allocations familiales.

Un décret est paru en Février fixant un crédit de 1 milliard à répartir, après enquête, entre les familles nombreuses des prisonniers, les veuves de guerre et les veuves de captivité.

3. Parrainage des Stalags par les Oflags.

Les 50.000 officiers détenus dans les Oflags d'Allemagne ont décidé de prendre les Stalags sous leur parrainage; notre Stalag a ainsi été adopté par l'Oflag VI.A de Soest. Chaque semaine les sommes recueillies dans cet Oflag seront envoyées au Commissariat au Reclassement des prisonniers rapatriés, à Paris, qui les répartira entre les familles nécessiteuses des prisonniers du Stalag VI.A, après enquêtes par les délégués départementaux.

4. Colis des prisonniers.

La Délégation de Berlin a obtenu que les colis des prisonniers soient considérés comme objets recommandés jusqu'à la frontière et que les peines prononcées contre les voleurs de colis de prisonniers soient relevées et aillent, dans certains cas, jusqu'à la peine de mort.

Une nouvelle loi est à l'étude qui confiera le jugement de ces cas aux tribunaux militaires.

5. Protection de la famille des P.G.

À la demande de la Délégation,

des sanctions très sévères sont prévues contre ceux qui ont abusé de l'absence des prisonniers. Dans tous les cas, ces peines seront appliquées à l'homme avec une extrême rigueur et dans certains cas à la femme, à la demande du prisonnier.

D'autre part, à la suite de démarches de conciliation faites par les délégués régionaux à la famille, sur 350 femmes de prisonniers signalées à la Mission Scapini, 250 ont réintégré le domicile conjugal.

6. Prisonniers devenus veufs pendant la guerre ou la captivité.

Les derniers accords intervenus entre le gouvernement allemand et le gouvernement français prévoient le rapatriement des veufs, si leur veuvage est intervenu pendant la guerre ou pendant la captivité et s'ils ont des enfants.

7. Travail des sous-officiers.

Cette question est actuellement à l'étude. Deux délégués de Berlin sont chargés spécialement de mettre au point avec les autorités Allemandes la solution de ce problème qui se pose actuellement avec acuité.

8. Libération.

Jusqu'en Janvier, le Maréchal ne s'était jamais prononcé sur la libération des P.G.

Le 15 Janvier dernier, recevant Mr Biaud, un des délégués présents hier au camp, le Maréchal réfléchit une bonne minute et répondit: "J'ai bon espoir qu'au cours de cette année interviendront des solutions permettant d'envisager leur libération." Il a ajouté que le règlement de cette question ne dépendait pas uniquement de lui et de son gouvernement, néanmoins qu'il avait bon espoir.

9. Consignes du Maréchal.

"N'oubliez pas que vous êtes d'abord des soldats français. Soyez disciplinés, corrects et dignes. Ayez confiance: je ne vous en demande pas plus."

Les Délégués de la Mission Scapini, Messieurs BERNIER et BIAUD, ont visité, en compagnie de l'Homme de Confiance du Stalag, les kommandos suivants :

VENDREDI 10 AVRIL à SCHWEIN-HAGEN

551 . 552 . 553 . 554 . 555 . 556
 559 . 560 . 561 . 569 . 572 . 573.
 574 . 575 . 576 . 577 . 578 . 580.
 582 . 583 . 587 . 590 . 591 . 594.
 595 . 599 . 600 . 603 . 604 . 605.
 607 . 609 . 611 . 612 . 616 . 618.
 622 . 624 . 625.

SAMEDI 11 AVRIL à SCHWERT,

451 . 456 . 463 . 467 . 468 . 469.
 470 . 478 . 483 . 489 . 495 .

INSTITUTEUR du Kdo..... !!!

Après de longues journées de travail tu éprouves le besoin de te reposer. Tu as raison. Mais tu peux encore faire oeuvre utile sans pour cela aliéner ton temps de repos. Tes camarades moins fortunés au point de vue intellectuel ont peut-être besoin de tes services. Aides-les. Crée des cours dans le kommando où tu vis, instruis, enrichis tes camarades.

Tu n'as rien dit-tu? pas de livres, pas de matériel? Qu'importe! Organise quelques causeries, les sujets ne manquent pas. Paris ou Stalag, le Centre d'Etudes t'aidera dans la mesure de ses moyens. Si tu le peux, viens nous voir.

R. BONTEMPS
 Centre d'Etudes

NOUVEAU TAUX DES ALLOCATIONS .-

- Conseil des Ministres du samedi 15 Mars. -Création d'un fonds de solidarité de 1 milliard destiné aux familles des P.G.

14 frs plus 2 frs à Paris et dans le département de la Seine;
 12 " " 2 " dans les communes de Seine-et-Oise situées dans un rayon de 25 kilomètres du département de la Seine;
 10 frs plus 2 frs dans les communes de plus de 100.000 habitants et dans les autres communes de Seine-et-Oise;
 8 frs plus 2 frs dans les communes de plus de 5.000 habitants;
 7 " " 2 " dans les communes de moins de 5.000 habitants.

Pour enfant âgé de moins de 16 ans et pour ascendants à charge du soutien de famille, majoration par tête de :

12,50 à Paris et dans le département de la Seine;
 9,50 dans les communes de plus de 5.000 habitants.

Dans les communes de moins de 5.000 habitants :

5,50 pour le premier enfant,
 5,50 pour le deuxième enfant,
 8,50 pour le troisième enfant.

- Distribution de bons de pain gratuit aux bénéficiaires d'au moins deux majorations.
- Attribution d'allocations spéciales aux familles des PG les plus dignes d'intérêt.
- Relèvement des pensions aux victimes de la guerre - Unification du régime pour les combattants des deux guerres.
- Avances consenties par le Crédit National aux entreprises sinistrées de petite et moyenne importance - avance jusqu'à un plafond de 300.000 francs.

COMMISSARIAT AU RECLASSEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE RAPATRIÉS

CREATION ET MISSION DU COMMISSARIAT

Le Gouvernement entend assurer aux Prisonniers de Guerre rapatriés la réadaptation à la vie civile et le reclassement dans leur emploi.

La loi du 14 octobre 1941 donne pour mission au Commissariat :

1 - d'aider et de guider les prisonniers pendant toute la période de réadaptation qui suivra leur réhabilitation, et à cet effet d'animer, de coordonner et de suivre l'action des divers organismes privés qui contribuent à l'assistance mutuelle, intellectuelle et morale des anciens prisonniers.

2 - D'assurer aux prisonniers rapatriés le maintien des droits acquis et la garantie de réemploi dans les entreprises.

3 - de préparer et d'organiser le reclassement dans l'économie nationale des rapatriés qui ne trouveraient pas d'emploi.

4 - enfin d'étudier et de proposer au Gouvernement toutes mesures propres au règlement des problèmes que posera, au retour des prisonniers, leur réintégration dans la communauté nationale.

L'ACTION DU COMMISSARIAT

Depuis 5 mois, le Commissariat s'est efforcé de remplir dans ces divers domaines les tâches qui lui avaient été assignées.

I - Le droit au travail

La volonté formelle du Maréchal est nette: il veut que, dès leur retour, les prisonniers rapatriés retrouvent au sein de la communauté française la place matérielle à laquelle ils ont droit. La première tâche du Commissariat était donc de leur assurer du travail.

Le Commissariat s'est préoccupé, dès sa création, de faire procéder à un recensement général et professionnel des prisonniers encore en activité. Ce recensement dont l'exécution a été confiée au Commissariat à la lutte contre le chômage, s'effectue actuellement sur tout le territoire; les enquê-

teurs s'adressent aux familles et celles-ci, en répondant aux questions qui leur sont posées, permettent d'établir pour chaque prisonnier un dossier détaillé dans lequel figurent toutes les indications utiles à son réemploi.

Parallèlement à l'établissement de cet immense inventaire qui porte sur plus de 1.200.000 hommes, le Commissariat, en plein accord avec le Secrétariat d'Etat au Travail, a soumis à l'approbation du Gouvernement un ensemble de mesures dont la loi sur le réemploi constitue la pièce essentielle. Cette loi, approuvée dernièrement par le Conseil des Ministres et par le Maréchal assure automatiquement du travail aux prisonniers rapatriés.

Désormais, tous les employeurs, dans tous les cas où ils poursuivent leurs exploitations et continuent à employer du personnel, devront garantir aux prisonniers rapatriés qui en feront la demande et pour un minimum de six mois l'emploi qu'ils occupaient avant leur mobilisation, leur rappel sous les drapeaux ou leur engagement volontaire. Les prisonniers dont l'ancienne entreprise aurait disparu ou serait fermée, ceux qui, du fait de la guerre, ne pourront regagner leur domicile ou qui antérieurement à la guerre, étaient sans travail, seront pourvus d'un emploi en rapport avec leurs aptitudes par les soins des organismes professionnels dont ils relèvent de par leur métier habituel ou à défaut par les soins de l'Office du Travail.

Les PG rapatriés qui seraient dans l'obligation de réapprendre un métier ou ceux qui sont devenus physiquement inaptes à l'exercice de leur ancienne profession bénéficieront d'une rééducation dans des centres spéciaux ou dans les entreprises. Pendant la durée de cette rééducation, ils seront payés au tarif minimum de la profession.

Enfin, des grands travaux d'intérêt général sont prévus, qui permettront d'occuper à proximité de leur domicile ceux des rapatriés qui n'auraient pu trouver d'emploi dans les entreprises existantes.

En définitive...

(à suivre)

EXPO

Placée sous le haut patronage de la Mission SCAPINI, l'Exposition Artisanale revêtira un caractère officiel. Monsieur le Colonel von TSCHIRNHAUS a d'ailleurs adressé à tous les chefs de Kios des instructions précises à ce sujet (circulaire du 27 mars 1942).

Avez-vous lu le Règlement ? Préparez vos envois et adressez les par vos sacs postaux (PU) à l'Homme de Confiance du Stalag VI.A. Veillez soigneusement à l'emballage et joignez à chaque objet: nom, prénoms, matricule, No du Kio, nature de l'envoi, âge et profession civile de l'exposant.

L'inauguration aura lieu vers le 15 juin. Nous comptons donc sur votre diligence pour nous adresser vos œuvres avant le 10 Juin. Francisque LAPANDE-RY, sculpteur Lyonnais, assisté de responsables qualifiés réceptionne et classe les envois qui ne cessent d'affluer: citons aujourd'hui les nombreux travaux de marqueterie du Kio 263, un cuirassé des chantiers du Kio 1000 et d'autres surprises.

Allez les Kios, la course est ouverte. N'oubliez pas qu'un prix sera décerné à la meilleure participation de Kio... Ne vous laissez pas distancer et adressez vos cadres, bagues, cannes, etc.,...

PARTICIPEZ TOUS A L'EXPOSITION ARTISANALE DU STALAG

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7
I							
II							
III							
IV							
V							
VI							
VII							

HORIZONTALEMENT :

I. Dépouillera. II. Jolis bibelots le plus souvent chinois. III. Fin de participe - Restaurant pour gratés. IV. Victoire napoléonienne - Pronom. V. Père de Jason. Deux lettres d'espoir. VI. Pronom féminin. VII. Enferme solide ment.

VERTICALEMENT :

I. Héros du Tonkin. 2. En forme d'oeufs (fém. plur.). 3. Deux voyelles - Colline sacrée (de bas en haut). 4. Poisson. 5. Epoque - Préfixe. 6. Solle. 7. Rasurée sur le sort de son mobilier.



S
O
L
I
D
A
R
I
T
É

48 heures après un appel de l'Homme de confiance, plus de 5 douzaines d'oeufs et plusieurs litres de lait étaient offerts par nos camarades du Stalag pour aider les grands malades de l'Hôpital d'Hener.

Après un concours de balote organisé au profit de la Caisse de Secours du Stalag, l'HANDWERKER KOMPAGNIE a remis la somme de 42 RM.

Le Kio 8E5 annonce l'envoi de 160 RM pour les sinistrés du 3 mars.

Jacques BRUNET (Kio 3) signale : Lors de la répartition des vivres Pétoin (mars 1942) certains Kios agricoles (Kreis Unna) ont spontanément abandonnés leur part de vivres aux Kios industriels.

C
A
M
A
R
A
D
E
R
I
E

-SOLUTION DES MOTS CROISES-

R O U T E R A
I V O I R E S
V E / M E S S
I E N A / T U
E S O M / E R
R / I D A / E
E N S E R R E

CULTURE PHYSIQUE

Placez vous entre 2 colonnes.
Après une mise en train rapide (au
-cun rapport avec la SNCF de la
Classe), étendez les bras en avant
et ramenez-les vigoureusement en
arrière: si vous entendez des cris,
injures, etc... ne vous en souciez
pas: ce sont les "tarins" de vos voi-
-sins qui ont fait connaissance
avec vos avant-bras. Puis prenez
position le long d'un mur: baissez
la tête et renvoyez-la vigoureuse-
ment en arrière. - Pour développer
vos pectoraux, sucez des pastilles
et grattez vous la plante des pi-
-eds avec une lime à ongles: le rire
dilate la rate, par surcroît il agi-
-ra sur vos bronches.

(à suivre... sur la pointe des
pieds, jarbes tendues)

CINÉMATOGRAPHIQUE

AMOUREUX DE DANIELLE D'ARRIEUX: pour
son âge, ajoutez 44 et soustraire
63: non elle n'a pas de grain de
beauté sous le pouce du pied gau-
che. Elle est "swing" et aime les
boxeurs. Adressez-nous RM 10,3 sou-
pirs et 2 louches de soupe en reb
et nous vous dédicacerons sa photo.

ASSOIFFEE DE MIRIAM BAJJIN: d'acc-
cord pour son âge. Oui, cher lecteur,
elle a donné son nom à une pièce
célèbre. Non, elle ne louches pas, mais
ses yeux sont en "boule de lot", ce
qui est signe d'intelligence.



La Cuisine

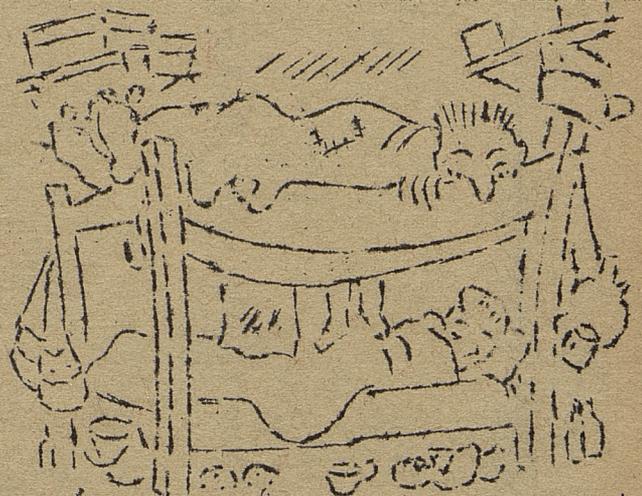
RIZ AU CHOCOLAT AU CARAMEL.

Prendre une gamelle, y déposer
une cuillère à soupe de riz par
personne. Laver le riz, puis bien
le faire égoutter.

Ajouter pour 4 personnes une
noix de margarine... ou grasse
fondue. Placer sur le feu et faire
griller votre riz en remuant. Après
15 minutes de cuisson, le riz prend
une légère couleur; y ajouter un
verre d'eau bouillie par personne
puis laisser cuire environ 10 mi-
nutes. Pendant la cuisson ajouter
dans le riz 2 barres de chocolat
par personne.

Préparer le caramel en faisant
fondre quelques morceaux de sucre
dans un autre récipient. Une fois
l'ébullition obtenue, imprégnez-en
votre récipient sur toutes ses
faces, puis laissez refroidir. Ajou-
tez ensuite votre riz et laissez
refroidir le tout. Démouler sur un
plat et déguster.

SABY



- J'étais chez moi cette nuit
- Je plains ta bourgeoisie luxurieuse
Extrait du Journal du Stalag 17/A

PETITES ANNONCES

G. ZOGHNE A. BOBARDS. - Cadence de
marche: 460 mots minute; toute con-
naissance géographique et astrono-
mique (à recommander aux pluches
et aux puses). Devis sur simple de-
mande. - Etablissements LAPOIRE &
Cie - Tél. Gob. 54,04

Ce Numéro a été composé par Y.
GAMBLER - B. TREMBLE - NOYARIE
le RAYNAT. WATREN.